



Niort, le 4 juin 2012

Jean-Louis Durand

Secrétaire de la section CGT INRA

Monsieur,

Nous avons lu avec attention votre courrier et le document joint émanant de votre syndicat.

Nous partageons avec celui ci les constats de dégradation de la recherche et de l'enseignement supérieur engendrés par la RGPP, mais pas uniquement celle-ci. En effet ce n'est pas à vous que nous apprendrons que le capitalisme contemporain cherche à contrôler toujours plus étroitement la production et la circulation des savoirs, et à raccourcir au maximum le temps entre la découverte et la mise de produits sur le marché.

Les politiques menées ces dernières années ont facilité cette prédation : recherche publique lentement mais sûrement déstructurée sous le couvert fallacieux de l'“excellence” ; argent public destiné à l'innovation privée investi sans contrôle.

Le programme de notre parti concernant la politique de recherche en général comporte bon nombre de points qui nous semblent en cohérence, parfois nuancée, avec les mesures que vous préconisez pour redresser la situation actuelle. En surplus de cette cohérence vous verrez que notre vision d'écologiste induit un périmètre tant sociétale que géographique ambitieux.

Ainsi les écologistes s'engagent à :

- Redonner à la recherche publique les moyens d'assurer sa mission de création et de diffusion des savoirs : loi de programmation budgétaire visant à atteindre 1 % du PIB pour la recherche publique civile à l'issue de la mandature (contre 0,8 % aujourd'hui), rééquilibrage au profit des crédits de base en lieu et place du système d'appels à projets sans fin porté par l'ANR et les "investissements d'avenir" du Grand emprunt, évaluation démocratique, collégiale et qualitative (ce qui implique la suppression de l'Aéres), encadrement strict des recours aux CDD et aux heures complémentaires.

- Revaloriser la place des sciences humaines et sociales et des recherches pluridisciplinaires (notamment celles en lien avec l'environnement) au sein des organismes publics de recherche, ceux-ci devant être préservés aux côtés d'universités de plus en plus directement engagées dans la recherche.

- Cibler le financement de l'innovation vers les PME (“small business act” français, crédit impôt recherche plafonné, conditionné à l'emploi et privilégiant les projets socialement et écologiquement pertinents) seul moyen de progresser concrètement vers l'objectif de 3 % du PIB pour la recherche et le développement. Ainsi nous ne sommes pas sur une position aussi tranchée que la vôtre : suppression totale du crédit impôt recherche.

- Développer une coopération juste et équilibrée avec le Sud en soutenant par des moyens financiers et logistiques la recherche des pays du Sud, qui contribueront ainsi à l'édification d'une société des savoirs.
- Faire émerger une démocratie scientifique par une politique de partage des connaissances et l'installation d'un Office national indépendant, financé sur fonds d'État, chargé de mettre en débat public les grands choix en matière scientifique.
- Développer les recherches basées sur une collaboration entre les laboratoires de recherche publics et les organisations de la société civile, comme les Picri en Ile-de-France).
- Garantir une expertise publique autonome et contradictoire en créant une Haute autorité de l'alerte et de l'expertise, mettre en place un statut véritablement protecteur des lanceurs d'alerte.

Concernant la recherche agronomique, sujet qui vous occupe, notre programme prévoit son orientation massive ainsi que celle de l'enseignement agricole vers l'agro-écologie en terme d'organisation et de contenu, notamment par une recherche participative valorisant les savoirs paysans. Il est bien évident que cette orientation ne peut être alimentée que dans un cadre de production de connaissances dont l'INRA est un des éléments clés, et nous ne doutons pas que le centre INRA Poitou-Charentes à sa place dans ce dispositif national.

En espérant avoir répondu à vos questionnements, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos très sincères salutations.

Geneviève Paillaud Candidate EELV dans la circonscription 79 02
Virginie Léonard Candidate EELV dans la circonscription 79 01